



[contact@espritdusud40.com](mailto:contact@espritdusud40.com)

[www.espritdusud40.com](http://www.espritdusud40.com)

Monsieur Dominique Graciet  
Président d'Esprit du Sud 40  
111, Chemin de l'Herté  
40465 Pontonx

Monsieur le Ministre de l'intérieur  
Ministère de l'Intérieur  
Place Beauveau  
75008 Paris

Mont de Marsan, le 15 avril 2021

Monsieur le Ministre,

Les membres des associations ESPRIT DU SUD ont fait dresser constat de la présence dans divers départements de panneaux d'affichage commandités par la fondation Brigitte Bardot à l'encontre des chasseurs.

Le message véhiculé par la fondation stigmatise des femmes et des hommes, par ailleurs acteurs essentiels de la ruralité, qui, par leurs actions au quotidien, sont essentiels aux équilibres des territoires.

Une fois de plus, la fondation Brigitte Bardot appelle à la discrimination et incite à la haine à l'encontre d'une communauté qui pratique une activité légale et très encadrée.

Ces dérives inacceptables auxquelles le gouvernement entend mettre fin dans tous les domaines ne doivent plus être tolérées de la part d'une fondation qui outrepassa sa mission et dont la dirigeante emblématique a déjà été condamnée à cinq reprises pour incitation à la haine.

Nous tenons à rappeler par ailleurs que la Cour des comptes a pointé du doigt lors de son rapport de novembre 2019 les manquements nombreux de la fondation, relatifs à sa gouvernance, au défaut de mise en concurrence des fournisseurs et à l'opacité de l'utilisation des dons destinés à la protection des animaux.

Le budget investi dans cette campagne nationale de dénigrement à l'encontre des chasseurs ne peut en aucun cas rentrer dans les missions de protection des animaux, missions initiales pour lesquelles la fondation est reconnue d'utilité publique.

Les actions menées ces dernières années visent à remettre en cause des pratiques légales, particulièrement à l'encontre de groupes vivant en zones rurales, dont les activités qui participent de la vie économique et culturelle sont un facteur important de lien social au sein de ces territoires.

Compte tenu des éléments précités et dans la logique des motivations qui ont abouti à la dissolution de diverses associations *«devant être regardées comme tenant un discours de haine incitant à la discrimination ou à la violence envers des individus en raison de leur origine, de leur race et de leur religion...»* les associations ESPRIT DU SUD demandent la dissolution immédiate de la fondation Brigitte Bardot avant que la multiplication de ces dérives inacceptables au regard du pacte républicain ne provoque des incidents graves.

Comme tout citoyen, les hommes et les femmes qui vivent au sein des territoires sont en droit d'attendre de l'État qu'il garantisse le respect, la protection et la promotion des patrimoines culturels immatériels, ainsi que la diversité des expressions culturelles, comme la France s'y est engagée en ratifiant les conventions de l'UNESCO de 2003 et 2005.

Comptant sur toute l'attention que mérite ce dossier et dans l'attente d'une prise de position ferme du gouvernement à l'encontre de ces actes graves, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour les associations Esprit du Sud,

Dominique Graciet

Président Esprit du Sud 40

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a 'G' and a small mark.